

PROGRAMMES DE GESTION DES PRODUITS ISOPA

« One Step Ahead – 2ème Génération »

Protection respiratoire

Équipements de protection respiratoire adéquats



En cas de doute, toujours porter un équipement de protection respiratoire

Types de protection respiratoire



Dans des conditions normales de travail

Appareil de protection respiratoire à ventilation assistée

- Respirateurs à masque complet
- Demi-masque



En cas de déversement et en cas d'urgence

Appareil de protection respiratoire autonome

- Équipement à pression positive
- Équipement à demande de pression

Utilisation d'une protection respiratoire



- Utiliser une cartouche/filtre approprié (min. AP2)
- En condition normale d'utilisation, une fois ouvert, utiliser au maximum 8 heures par période de 48 heures
- Après tout déversement, remplacer la cartouche
- Les masques ne doivent pas être utilisés pour une intervention d'urgence

Bonnes pratiques (Masques)

- Pour des raisons d'hygiène, utiliser uniquement votre équipement personnel
- Effectuer des tests d'ajustement et de fuite au niveau du visage
- Prendre en compte la disponibilité et l'accessibilité des masques pour les procédures d'urgence
- Les masques doivent être remplacés en fonction de leur fréquence d'utilisation
- Effectuer une inspection de l'état physique de chaque masque avant chaque utilisation.
Remplacer l'appareil respiratoire en cas de dommage

Bonnes pratiques (Filtres/Cartouches)

- Utiliser uniquement les filtres/cartouches recommandés par le fabricant pour les produits chimiques utilisés
- Remplacer les filtres/cartouches fréquemment
- Inscrire la date de première mise en service et les initiales de l'utilisateur sur le filtre/la cartouche
- Refermer les filtres/cartouches après utilisation et conserver dans un endroit sec, dans une armoire spécifique aux appareils respiratoires ou dans un sac réservé
- Suivre et documenter la fréquence de remplacement des pièces

Bonnes pratiques (Nettoyage)

- Après utilisation, retirer le filtre/la cartouche et rincer votre masque à l'eau tiède
- Utiliser un spray de désinfection adapté
- Laisser le désinfectant agir sur le masque pendant quelques minutes
- Rincer à nouveau le masque à l'eau tiède et le laisser sécher
- **NE PAS** utiliser de solvants organiques

Question

Pendant combien de temps peut-on utiliser des cartouches de protection respiratoire ?

- a) Les cartouches peuvent être utilisées jusqu'à 1 an après leur date d'expiration
- b) Les cartouches peuvent être rincées à l'eau après utilisation et peuvent réutilisées ensuite
- c) Les cartouches ne doivent pas être utilisées après leur date d'expiration
- d) Une fois ouvertes, les cartouches doivent être remplacées après une utilisation maximale de 8 heures par période de 48 heures

Question

Pendant combien de temps peut-on utiliser des cartouches de protection respiratoire ?

- a) Les cartouches peuvent être utilisées jusqu'à 1 an après leur date d'expiration
- b) Les cartouches peuvent être rincées à l'eau après utilisation et peuvent réutilisées ensuite
- c) Les cartouches ne doivent pas être utilisées après leur date d'expiration
- d) Une fois ouvertes, les cartouches doivent être remplacées après une utilisation maximale de 8 heures par période de 48 heures

Question

Quel type de protection respiratoire doit-on choisir lors de l'utilisation de TDI/MDI ?

- a) Tout masque empêchant l'inhalation de TDI/MDI
- b) Les masques anti-poussière sont suffisants
- c) Pas besoin de masque. Les masques ne sont nécessaires qu'en cas de déversement important
- d) Il est nécessaire d'utiliser un appareil respiratoire facial (complet ou à demi-masque) à ventilation assistée avec cartouche filtrante adaptée
- e) Un appareil respiratoire autonome est nécessaire en cas de déversement important

Question

Quel type de protection respiratoire doit-on choisir lors de l'utilisation de TDI/MDI ?

- a) Tout masque empêchant l'inhalation de TDI/MDI
- b) Les masques anti-poussière sont suffisants
- c) Pas besoin de masque. Les masques ne sont nécessaires qu'en cas de déversement important
- d) Il est nécessaire d'utiliser un appareil respiratoire facial (complet ou à demi-masque) à ventilation assistée avec cartouche filtrante adaptée
- e) Un appareil respiratoire autonome est nécessaire en cas de déversement important

Clause de non-responsabilité

Bien qu'ISOPA et ses membres fassent tout leur possible pour présenter des informations exactes et fiables, en toute bonne foi, sur la base des meilleures informations actuellement disponibles, il convient de se fier aux risques et périls de l'utilisateur. Aucune déclaration ou garantie n'est faite quant à son exhaustivité, son exactitude ou sa fiabilité et aucune responsabilité ne sera acceptée par ISOPA ni par aucune société participant à ISOPA pour des dommages de toute nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations.